



REVITALISATION DU BOULEVARD GOUIN

RÉUNION 5 - DIAGNOSTIC COMITÉ DE TRAVAIL

17 avril 2014



Ordre du jour

1. Retour sur le compte rendu de la rencontre du 13 mars 2014
2. Présentation du tronçon (Trefflé-Berthiaume - Sherbrooke)
3. Présentation des commentaires des citoyens
4. Discussion et analyse du tronçon
5. Période de questions (et commentaires)
6. Capsule projet innovant: Quartier Culturel

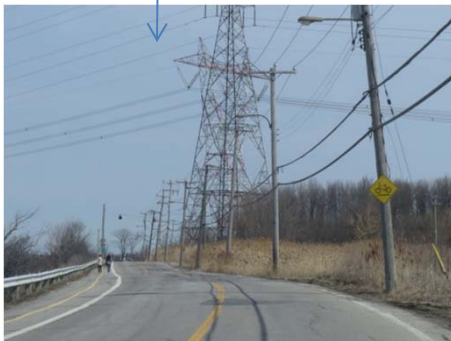
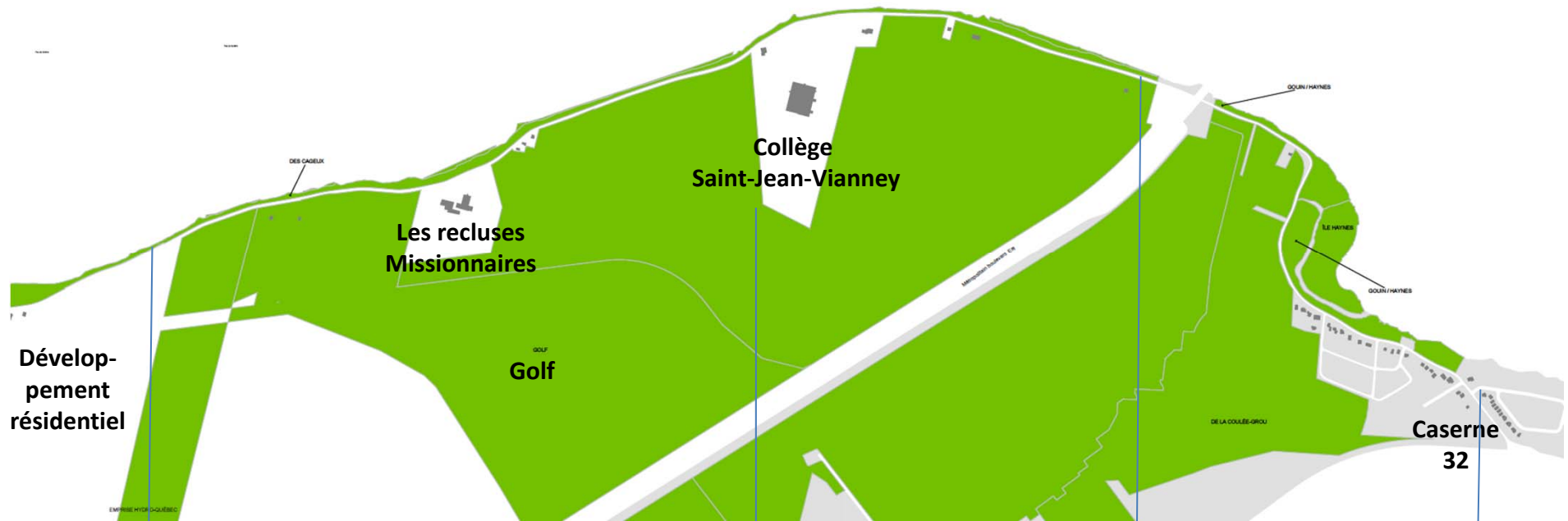


1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 13 MARS 2014



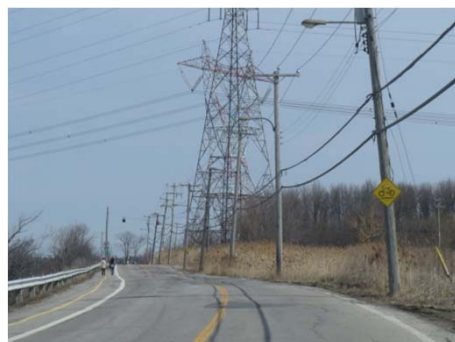
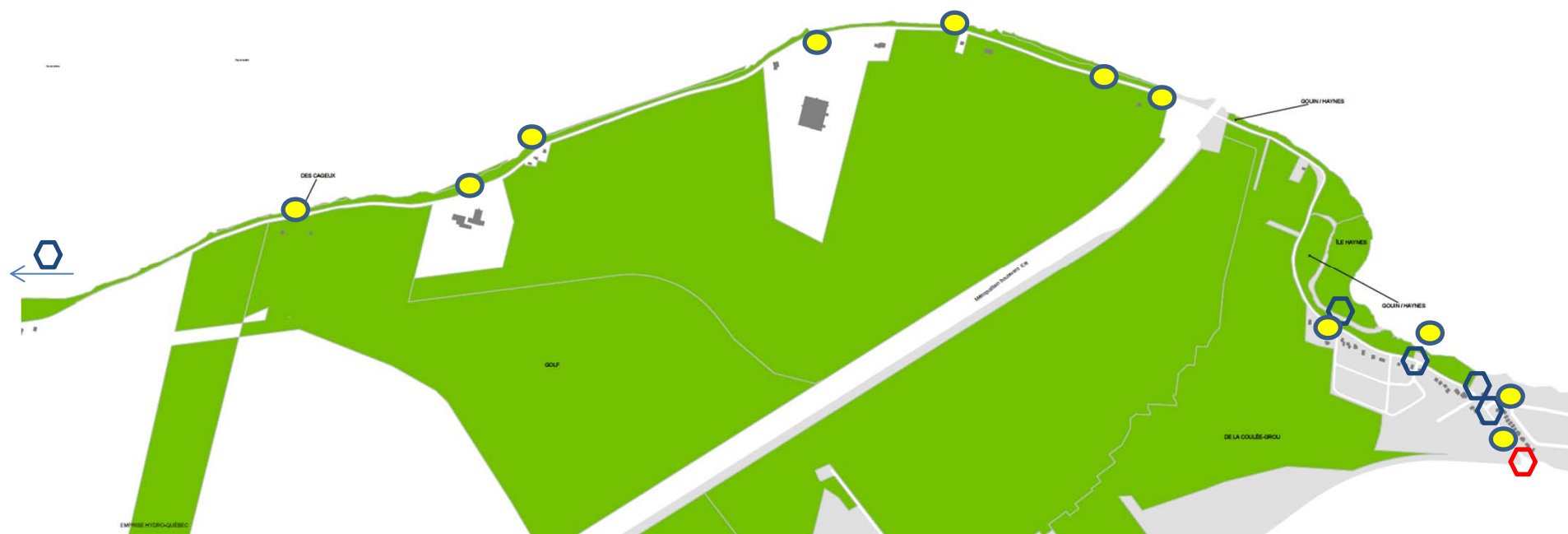
2. PRÉSENTATION DU TRONÇON

Présentation du tronçon





Présentation du tronçon





Présentation du tronçon





Présentation du tronçon





3. PRÉSENTATION DES COMMENTAIRES DES CITOYENS



Présentation des commentaires

1-un photos radar est la solution qui fonctionne 24 heures par jour et 7 jours sur 7

2-des dos d'ânes dont on voit plusieurs endroits à Pointe-aux-Tembles et ailleurs dans la ville sans qu'aucun service s'en plaigne.

Une chose est assurée c'est que la police ne fonctionne pas. Il y a eu une étude et le résultat donne une vitesse moyenne de 50 km/h alors que la vitesse permise est de 40. Juste pour cette raison il est primordial d'agir avec une solution ou sinon faire une rue parallèle au boulevard. Ce qui serait la meilleure solution à long terme.

Pour réduire la vitesse sur le boulevard Gouin, il devrait y avoir des sens uniques de courte longueur, ainsi les voitures n'auraient pas le temps d'accélérer.

POUR RALENTIR LA VITESSE SUR GOUIN.. COMME DANS L'OUEST DE L'ÎLE, DES DOS D'ÂNES. EN MÊME TEMPS CELA VA PROTÉGER LES CYCLISTES ET LES MARCHEURS.



Présentation des commentaires

Secteur Gouin-Sherbrooke :

- Eriger un sentier piétonnier longeant le boul. Gouin coté rivière.
- Aménager la descente de bateau existante.
- Intégrer le secteur des Iles Haynes et Bonfoin avec le parc faunique du Ruisseau de feu à Lachenaie pour créer une grande réserve faunique et aquatique unique entre le pont Charles de Gaule et le pont Le Gardeur. Ce grand espace de réserve serait un attrait touristique pour les amateurs de la nature.
- Il est primordial d'interdire la chasse dans ce secteur.
- Protéger l'aspect naturel de l'Ile Haynes et l'île Bonfoin pour favoriser l'observation de la faune .
- Protéger l'aspect patrimonial et historique du boul. Gouin en restreignant les interventions qui modifieraient le tracé et l'environnement champêtre de ce secteur et réduire la vitesse.
- Mettre en valeur la Coulée Groulx et l'intégrer de manière naturelle à l'Ile Haynes.



Présentation des commentaires

Une première recommandation concerne **l'accès aux toilettes** et aux abreuvoirs publics qui longent le parcours cycliste du parc nature de la Pointe-aux-Prairies. Considérant que les pistes cyclables sont ouvertes du 15 avril au 15 novembre, il serait dans l'ordre des choses d'offrir les services connexes appropriés. Il nous apparaît donc logique que les chalets d'accueils et toilettes sèches soient accessibles aux même dates.

D'autre part nous avons identifié un **manque d'accessibilité au Chalet des Marais**. Les heures d'ouverture y sont insuffisantes et irrégulières. Si le Chalet du Parc des Marais demeurerait ouvert sur cette même période, soit du 15 avril au 15 novembre, cela permettrait à tous : tant les cyclistes, les marcheurs, les joggers, les familles que les aînés de jouir de ses installations sécuritaires et conviviales sans oublier la panoplie d'attrait et d'informations que l'on y retrouve.

Nous trouvons très intéressant de **développer davantage le réseau de pistes cyclables** dans notre quartier, mais nous aimerions principalement que **l'entretien et la restauration du réseau déjà existant** sur le boulevard Gouin Est soit une priorité pour l'arrondissement. Nous avons constaté lors des randonnées que tout le parcours longeant la rivière est non sécuritaire et grandement désagréable. Il est truffé de trous et de nombreux poteaux de téléphone ce qui oblige à rouler constamment à l'extérieur de la piste pour éviter ces nombreuses embûches. Comme l'espace y est très restreint, ces manœuvres deviennent dangereuses et la cohabitation cyclistes-voitures est des plus périlleuses.



Présentation des commentaires

Nous avons remarqué que certaines écoles du quartier ont fait l'effort de **mettre en place des mesures pour encourager les enfants à faire du sport et fréquenter l'école à bicyclette** en installant des aires de stationnement pour vélos dans les cours d'école. Malheureusement, cette initiative favorisant de saines habitudes de vie est assombrie par la dangerosité de la piste sur le boulevard Gouin. La plupart des parents interdisent à leurs enfants d'emprunter cette piste jugée trop hasardeuse pour se rendre à l'école.

Aires de stationnement pour vélos : Nous aimerions que la ville soit porteuse d'une **campagne de sensibilisation auprès des commerces, des organismes et des institutions dans le but de favoriser l'installation d'aires de stationnement pour vélos** afin de faciliter les déplacements cyclistes, dans les endroits stratégiques de notre secteur.



Présentation des commentaires

Les trottoirs :

Certains sont encombrés par des poteaux ou sont complètement absents (Gouin)
Plusieurs gondolent. Il devient difficile de les emprunter pour se déplacer sans se blesser et en toute sécurité, sans compter la difficulté supplémentaire que ces trottoirs représentent pour les personnes qui circulent à l'aide de canne, de poussette, de triporteur ou d'une marchette.

Certains d'entre eux gagneraient à être élargis pour augmenter la convivialité et améliorer le confort.

S'assurer du bon état des descentes pavées.
L'entretien des trottoirs l'hiver gagnerait à être amélioré en y déversant davantage de sable pour éviter les chutes.

Aux traverses pour piétons il serait important de signifier plus clairement les lignes d'arrêt des véhicules

Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies secteur des Marais :

Dans ce parc, certains sentiers sont fermés à cause de négligence et du manque d'entretien. Exemple: le pont d'accès n'a plus de rampe de sécurité et le belvédère reste à refaire depuis quelques années déjà. Nous sommes en droit de nous questionner sur l'argent promis par la ville pour la restauration de ce parc.

Un autre questionnement demeure au sujet de l'expansion discrète du terrain de golf adjacent au parc et ce, au détriment du parc. En effet, d'année en année on constate un déboisement significatif du parc (ex : derrière le Monastère N-D de l'Annonciation appartenant aux Recluses Missionnaires)



Présentation des commentaires

L'accessibilité aux parcs

Même si nous avons l'opportunité de demeurer à proximité d'un parc nature pour les résidents de Rivière-des-Prairies l'accès aux différents secteurs demeure définitivement complexe, coûteux et laborieux.

1) En autobus : En collaboration avec les autorités concernées, il faudrait revoir la fréquence et le trajet des autobus desservant notre quartier. Par exemple, pour se rendre au parc secteur RDP à partir du Centre des Femmes de Rivière-des-Prairies les personnes doivent prendre deux à trois autobus différents. Pour le retour il faut arrimer tout ça pour ne pas se retrouver seule, voire même isolée au bout de l'île, à attendre un autobus qui passe seulement une fois l'heure la fin de semaine (numéro 183)

Toujours en collaboration avec les autorités concernées, il faudrait revoir la fréquence et le trajet des autobus desservant nos arrondissements et permettant d'accéder facilement aux deux secteurs tant Rivière-des-Prairies que Pointe-aux-Trembles.

2) En automobile: Le seul stationnement possible au secteur RDP à l'intérieur du parc est onéreux pour le visiteur qui n'a pas d'autre choix que d'utiliser ce stationnement vu l'absence de rues avoisinantes. Le tarif pourrait être réduit ou même gratuit pour les résidents de l'arrondissement ce qui pourrait être un incitatif pour en augmenter la fréquentation.



Présentation des commentaires

On y retrouve une végétation et un milieu humide exceptionnels. De plus, nous pouvons y observer une grande variété faunique: oiseaux, cervidés, insectes et reptiles.

La présence de maisons et d'immeubles abandonnés ou incendiés et de terrains vacants mal entretenus diminue l'attrait du quartier

Déchets déposés systématiquement aux mêmes endroits (coin 86e Avenue et Maurice Duplessis, le long de la rivière des Prairies)

Nous croyons qu'il est important de miser sur leur achalandage comme gage et facteur de sécurité et de protection. Ainsi en améliorant leurs accès, entretiens et sécurités nous en favoriserons l'augmentation de la fréquentation.

malgré le nombre d'éléments agréables dont principalement le paysage naturel, certains lieux tels que les parcs, les rues ont des zones mal entretenues et mal éclairées ce qui diminuent l'attrait du quartier et contribuent à un sentiment d'insécurité.

- Ajouter du mobilier urbain
- Favoriser la diversité et l'augmentation des commerces dans le quartier tels que : commerces au détail, restaurants, magasins à grande surface, marché public



4. DISCUSSION ET ANALYSE



Discussion et analyse

Discussion

Composantes à améliorer

Composantes à mettre en valeur



Quoi ?

Où ?

Comment ?

Pourquoi ?



5. CAPSULE PROJET INNOVANT



Capsule projet innovant



Quartiers culturels envisagés

- Ahuntsic-Cartierville : Secteur Chabanel
- Anjou : Secteur de la bibliothèque Jean-Corbeil
- L'Île-Bizard-Sainte-Genève: noyau villageois
- LaSalle: Rue Édouard (parc des Rapides)
- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles : Vieux Pointe-aux-Trembles

Quartiers culturels existant

- Ahuntsic-Cartierville : Sault-au-Récollet
- Lachine : Vieux Lachine
- Sud-Ouest: Marché Atwater
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve: Marché Maisonneuve
- Rosemont-Petite-Patrie : Marché Jean-Talon
- Ville-Marie: Secteur Sainte-Marie





PÉRIODE DE QUESTIONS



MERCI À TOUS

RÉUNION 5 - DIAGNOSTIC COMITÉ DE TRAVAIL

17 avril 2014

